

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



04113259

DIRECTION
22-7-2004
ELGISCH STAATSBLOD
BESTUUR

TRIBUNAL DE COMMERCE
16-07-2004
Greffe
NIVELLES

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/07/2004- Annexes du Moniteur belge

Dénomination **MoonHart**
Forme juridique **SOCIÉTÉ PRIVÉE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE**
Société **RUE CAPITAINE DE VAUX 1 - 1325 CHAUMONT-GISTOUX**
N° d'entreprise **0480.045.080**
Objet de l'acte **RECTIFICATIF**

En date du premier avril deux mille trois, suivant acte reçu par Maître Bruno Mottard Notaire à Liège, a été constituée la Société Privée à Responsabilité Limitée "MoonHart Consult".

Cette constitution est parue aux annexes du Moniteur belge du vingt-cinq avril deux mille trois.

En suite d'une erreur matérielle, le nom de la société a été mal transcrit dans l'extrait pour le Moniteur et la parution s'est faite sous l'appellation MoonHart.

Dans cette parution aux annexes du Moniteur, il faut lire : MoonHart Consult, qui est l'appellation entière et correcte de la société